

INFORMATION SUR LES MYTHES SYNDICAUX

DÉMYSTIFIÉ

MYTHE #1

SI VOUS VOUS IMPLIQUEZ AU SEIN DU SYNDICAT, ON S'ATTEND À CE QUE VOUS VOTIEZ POUR LE NPD.

OSSTF/FEESO n'impose pas à ses membres leur façon de voter pas plus qu'il n'a de partenariat politique exclusif avec aucun des partis. Notre Fédération s'efforce de maintenir de bonnes relations de travail avec tous les principaux partis politiques en Ontario. Grâce à nos efforts de lobbying, nous essayons d'informer tous les politiciens des problèmes auxquels sont confrontés nos membres. Nous préconisons l'importance de l'éducation publique et défendons les idées et les pratiques qui profitent aux travailleuses et travailleurs en éducation et aux élèves. En raison de sa nature, OSSTF/FEESO est une entité politique, mais plutôt que de se ranger du côté d'un seul parti politique, nous cherchons à influencer toute la gamme des partis. Tous les membres sont libres de voter selon leur choix.

MYTHE #2

LES SYNDICATS REPRÉSENTENT LES TRAVAILLEURS INCOMPÉTENTS.

OSSTF/FEESO ne tolère pas l'incompétence ou le manque de professionnalisme. De tels comportements compromettent non seulement le système éducatif, mais salissent la bonne réputation de tous les travailleurs et travailleuses en éducation. Cependant, notre Fédération protège avec vigueur le droit d'un membre à une évaluation de rendement juste et à des procédures justes et équitables. Nous admettons que les membres accusés de rendement non satisfaisant peuvent être ciblés injustement ou qu'il peut y avoir des problèmes ou des états sous-jacents dont on doit tenir compte. OSSTF/FEESO protège le droit de chaque membre à un processus juste et équitable.

MYTHE #3

LES MEMBRES SYNDICAUX ACTIFS SUBISSENT DES REPRÉAILLES DES EMPLOYEURS.

Votre droit d'appartenir et de participer à un syndicat est protégé par des lois provinciales et fédérales et il est garanti par la Charte canadienne des droits et libertés. Un article type déclarant qu'il n'y aura aucune discrimination ou coercition à l'égard d'un employé en raison de sa participation aux activités syndicales est aussi inclus dans la plupart des conventions collectives. Par ailleurs, plusieurs employeurs modernes reconnaissent que les syndicats font partie intégrante du monde des affaires et consultent régulièrement les dirigeants syndicaux sur des sujets ayant trait à l'emploi. OSSTF/FEESO protège ses membres contre tout acte arbitraire des employeurs.

MYTHE #4

LA PARTICIPATION AU SEIN DU SYNDICAT PREND TROP DE TEMPS.

Il est vrai que certains membres donnent généreusement de leur temps pour leur syndicat. Il existe de nombreuses possibilités de siéger à des conseils et comités, de participer à des réunions ou d'aider à des projets. Toutefois, il y a plusieurs autres occasions au sein de la Fédération qui prendront peu ou pas de temps: la distribution des bulletins de nouvelles, la participation à des rencontres en milieu de travail, la discussion de dossiers de la Fédération et d'initiatives avec des collègues et l'exercice de son droit de vote lors des élections locales. S'impliquer au sein d'OSSTF/FEESO signifie consacrer le plus (ou le moins) de temps que vous désirez.

MYTHE #5

LES SYNDICATS EN ÉDUCATION PROFITENT AUX TRAVAILLEURS, MAIS SONT MAUVAIS POUR L'ÉDUCATION.

Notre Fédération est un important partenaire dans le système d'éducation publique en Ontario. Tout un étage de notre Bureau provincial se consacre aux services éducatifs. Nous offrons du perfectionnement professionnel à la fine pointe aux travailleurs en éducation et nous produisons des programmes éducatifs d'actualités et pertinents pour l'ensemble de la société. Nous avons procédé au premier important projet de recherche sur l'intimidation en Amérique du Nord. Il est évident que nous sommes engagés dans la santé et la force du système éducatif et dans le bien-être des élèves. Nous reconnaissons cependant que les conditions de travail de nos membres sont naturellement inséparables des conditions d'apprentissage des élèves et, quand nous en défendons une, cela comprend l'autre. OSSTF/FEESO s'est engagé à protéger et à améliorer l'éducation publique.

DÉMYSTIFIÉ

MYTHE #6 LES SYNDICATS AJOUTENT AU STRESS D'UN MILIEU DE TRAVAIL.

Il ne fait aucun doute qu'œuvrer dans le domaine de l'éducation peut être stressant, mais la perception de la présence d'un syndicat en tant qu'élément perturbateur dans un lieu de travail est sans fondement et démodée. OSSTF/FEESO s'enorgueillit des relations de travail qu'il s'efforce de développer avec les employeurs. Bien que nos opinions soient solides et divergentes de celles des employeurs, nous tentons de résoudre ces différends avec un impact minimal sur l'enseignement et l'apprentissage. Quand l'origine du stress provient de conflits entre membres, notre Banque de ressources en services de médiation fournit des médiateurs pour aider à rétablir la paix. Plutôt que d'être une source de stress en milieu de travail, OSSTF/FEESO s'affaire à traiter de tels problèmes.

MYTHE #7 LES SYNDICATS SONT SEULEMENT LÀ POUR DÉCLENCHER LA GRÈVE.

Les membres d'OSSTF/FEESO ont participé à plusieurs actions provinciales importantes, notamment la manifestation de 1973 pour protéger notre droit de grève, la manifestation de 1989 pour protéger les régimes de retraite et celle de 1997 contre le Projet de loi 160 de Mike Harris. Traditionnellement, les unités de négociation locales ont eu recours aux grèves comme dernier moyen quand les négociations échoppent. Toutefois, une très grande majorité des conventions collectives sont conclues sans aucun moyen de pression. Depuis l'année scolaire 2008-2009, OSSTF/FEESO a négocié plus de 130 conventions collectives sans une seule interruption. Nos membres sont dévoués à leurs emplois de même qu'aux élèves auxquels ils enseignent et appuient, mais ils sont aussi conscients que l'important travail qu'ils accomplissent doit être protégé. La décision d'avoir recours à la grève n'est jamais prise à la légère.

MYTHE #8 JE PAIE MES COTISATIONS SYNDICALES, MAIS JE N'EN RETIRE RIEN.

Le taux des cotisations des membres d'OSSTF/FEESO est le moins élevé au Canada : 1,3 %. Qu'en retirez-vous? Certains des avantages et des services offerts par la Fédération à ses membres comprennent : négociation de la convention et des salaires, traitement des griefs et des arbitrages, équité salariale, conseils en matière de régime de retraite, formation en santé et sécurité, prestations de soins de santé, invalidité de longue durée, conseils sur le programme d'études et les leçons, ressources en matière d'éducation, avis juridique, perfectionnement professionnel, lobbying politique, aide internationale, prix et bourses d'études, médiation et la promotion et la protection de l'éducation publique. OSSTF/FEESO offre à ses membres un large éventail de services pour assurer la protection et la sécurité de leurs emplois.

MYTHE #9 LE SYNDICAT, C'EST SEULEMENT UNE BANDE DE PLAIGNARDS.

Il est vrai que les membres des syndicats se plaignent... ils se plaignent lorsqu'ils sont témoins de pratiques de travail déloyales, de membres qui sont traités injustement ou de façon arbitraire, quand on enfreint la convention collective qui a été adoptée d'un commun accord, quand on ignore les règlements en matière de santé et de sécurité, quand on sous-estime le travail des travailleurs en éducation et quand les principes de l'éducation publique sont menacés. Nous ne faisons pas que nous plaindre; nous sommes un organisme proactif. Nous protestons contre les employeurs qui ne respectent pas le travail ou les conventions collectives des travailleurs. Nous faisons des pressions auprès du gouvernement sur des dossiers relatifs à l'éducation et aux droits des travailleurs. Nous ne faisons pas que nous assurer que l'on se conforme aux règles en matière de santé et sécurité; nous formulons des commentaires lors de la rédaction de telles législations. OSSTF/FEESO agit au nom de ses membres.

MYTHE #10 LES SYNDICATS ÉTAIENT NÉCESSAIRES À UN MOMENT DONNÉ, MAIS ILS SONT MAINTENANT DÉPASSÉS.

Le sentiment anti-syndical en Amérique du Nord est à son niveau le plus élevé. Les récentes actions des gouvernements nord-américains pour faire échouer le processus légal de négociation collective sont inquiétantes; cela signifie que la nécessité des syndicats est encore plus importante que jamais. Une stratégie utilisée par les entreprises qui ne veulent pas traiter avec les syndicats est de reconnaître qu'ils étaient nécessaires pendant l'ère industrielle, mais qu'ils n'ont plus leur place dans l'économie moderne. Elles citent l'absence aujourd'hui des conditions de l'ère industrielle telles que des bas salaires, des avantages médiocres, aucune sécurité d'emploi et l'appât du gain pour l'employeur. Les syndicats continuent de lutter pour les droits des travailleurs et ont élargi leur mandat. Insatisfaits d'avoir aidé à mettre en place, entre autres, la fin de semaine, la journée de travail de huit heures, l'éducation publique, les soins de santé universels, les régimes de pension publics et le salaire minimum, les syndicats défendent aussi maintenant plusieurs causes et mouvements sociaux qui profitent à tous. Les syndicats sont toujours pertinents et de grande valeur dans la société d'aujourd'hui.